



Les agriculteurs de la MRC du Fjord-du-Saguenay peuvent maintenant recycler leurs plastiques agricoles !

Saint-Honoré, Québec (26 janvier 2024) — AgriRECUP, la MRC du Fjord-du-Saguenay ainsi que le Groupe CODERR unissent leurs efforts pour instaurer une solution de recyclage du plastique agricole. Désormais, tous les producteurs agricoles peuvent contribuer à cette initiative en déposant leurs plastiques aux points de dépôt prévus sur le territoire « Nous mettons à la disposition des agriculteurs de la MRC du Fjord-du-Saguenay les moyens de participer activement à une initiative de recyclage novatrice du plastique agricole », déclare Christine Lajeunesse, directrice d'AgriRECUP au Québec. Cette démarche vise à prévenir l'enfouissement, l'incinération et l'entreposage des plastiques agricoles sur les fermes, tout en offrant la possibilité de les transformer en nouveaux produits.

Les nouveaux points de dépôt sont situés aux emplacements suivants :

- Écocentre de Saint-Honoré
2991, boul. Martel
Horaire hiver 2024 : vendredi et samedi, de 10 h à 15 h
- Point de dépôt Petit-Saguenay
174, route 170 (Ferme du Rocher)
- Écocentre de Saint-Fulgence
1838, route de Tadoussac (près de l'entrée du chemin L-200 menant à la ZEC Martin-Valin)
Date d'ouverture à confirmer

« En tant qu'acteurs engagés dans la protection de l'environnement, c'est avec enthousiasme que nous avons contribué au déploiement de ce nouveau service, affirmant ainsi notre engagement envers les agriculteurs de notre territoire et notre détermination à œuvrer ensemble pour réduire l'enfouissement des déchets », mentionne Gérald Savard, préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

Les points de dépôt acceptent les pellicules d'enrobage, les sacs silos et les bâches d'ensilage. Il est crucial de trier ces plastiques par catégories et de les déposer sans débris pour optimiser le recyclage. Des sacs de collecte AgriRECUP, disponibles sur place, facilitent cette démarche.

Chaque année, les exploitations agricoles du Saguenay se débarrassent de plusieurs tonnes de plastique utilisé dans leur production. Ainsi, les agriculteurs locaux jouent un rôle clé dans la réalisation de la stratégie « zéro déchet de plastique agricole ».

À propos d'AgriRÉCUP

AgriRÉCUP est une organisation sans but lucratif vouée à la responsabilité environnementale par le biais d'une bonne gestion des déchets inorganiques agricoles. Les programmes d'AgriRÉCUP sont offerts partout au Canada. Ses programmes ont été imités à l'échelle internationale.

—30—

agrirecup.ca

Personnes-ressources :

Francis Gauthier | Coordonnateur principal | 418-425-8118 | gauthierf@agrirecup.ca

Fanny Gilbert | Coordonnatrice du service de l'environnement, MRC du Fjord-du-Saguenay | 418 673-1705 | fanny.gilbert@mrc-fjord.qc.ca



*Point de dépôt Petit-Saguenay
Les pellicules de balles de foin ainsi que les sacs silos et toiles pour l'ensilage
préparés adéquatement sont acceptés.*